

ALTERNANCE

Rythme

3 jours en entreprise
2 jours à l'IUT2

Dates de formation

1 an : du 04/09/2023 au 05/07/2024
2 ans : du 04/09/2023 au 05/07/2025

Lieu

Grenoble - Doyen Gosse
(accessible aux PMR)

Le **Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)** est une formation universitaire professionnalisante de grade licence. Le département Carrières Juridiques propose le parcours **Entreprise et Association** en alternance en 1^{ère}, 2^e et 3^e année.

JE SUIS FORMÉ POUR (F/H)

- Piloter des tâches et activités d'ordre juridique, comptable, financier ou organisationnel
- Conseiller sur des questions d'ordre juridique, comptable, financier ou organisationnel
- Sécuriser les relations et données d'ordre juridique, comptable, financier ou organisationnel
- Rédiger des actes et des documents d'ordre juridique, comptable, financier

J'ASSURE LES FONCTIONS DE (F/H)

- Adjoint de direction
- Collaborateur juridique
- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire ressources humaines
- Gestionnaire administratif et financier
- Chargé de mission contentieux et recouvrement

J'ÉVOLUE VERS (F/H)

- Responsable d'un service, d'une agence
- Inspecteur du travail / des impôts
- Chargé de mission
- Chef de projet
- Juriste d'entreprise

LA PÉDAGOGIE DU BUT

- Un programme décliné en compétences métiers
- Des enseignements assurés par des universitaires et des experts-métiers
- Des mises en situations professionnelles (jeux de simulation)
- Du travail en équipe et en mode projet
- Des évaluations écrites et orales dans le cadre du contrôle continu
- Enseignement de l'anglais en LV1

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Sociétés et responsabilités

- Droit des affaires
- Fonctionnement et gestion des associations
- Droit des obligations
- Droit pénal

Droit des sociétés

- Obligations juridiques et comptables
- Droit social
- Droit des entreprises en difficultés
- Droit des contentieux et du recouvrement

Pilotage de l'entreprise

- Pilotage financier
- Gestion des ressources humaines et management
- Gestion des risques

- Je suis en cours d'obtention ou **titulaire d'un diplôme niveau BAC+1** (entrée en BUT 2^e année) ou **BAC+2** (entrée en BUT 2^e année) ou je souhaite demander une reconnaissance des **acquis personnels et professionnels** (VAPP)
- Je candidate sur la **plateforme eCandidat** accessible depuis le site de l'IUT2 de Grenoble.
- Je reçois un **avis d'admission** après examen de mon dossier

JE SUIS APPRENTI (F/H)

- **35h** de travail/semaine
- **5 semaines** de congés payés/an
- **Rémunération** mensuelle
- Régime de **sécurité sociale**
- **Gratuité** des frais de formation
- Prêt d'**ordinateur portable**
- Aide au **permis de conduire**
- Aide au **logement**

JE SUIS EMPLOYEUR (F/H)

- Rémunération de l'apprenti suivant un **pourcentage du SMIC**
- Exonération de cotisations et de contributions sociales **patronales et salariales**
- **Aide exceptionnelle versée par l'Etat pour l'embauche d'un apprenti** (secteur privé)
- Pas de reste à charge sur le coût de **formation pour les employeurs relevant du secteur privé et de la fonction publique territoriale**
- **Employeur public** se renseigner auprès du service FCA de l'IUT2

JE SUIS ADMIS

- Je peux participer aux lives Instagram **@iut2.ccm** du Centre de Compétences et des Métiers pour adapter mes outils de candidature et trouver une alternance
- Je contacte le responsable alternance de la formation pour valider mes futures missions et établir mon contrat d'apprentissage

* Le contrat d'apprentissage est le plus intéressant pour les entreprises et les apprentis. Le contrat de professionnalisation est proposé aux étudiants de 30 ans et plus. Pour toute demande d'information relative au contrat de professionnalisation, contacter le service FCA de l'IUT2.

CONTACTS

Responsable alternance BUT :

✉ pascale.renaud@univ-grenoble-alpes.fr

Scolarité :

✉ iut2-CJ@univ-grenoble-alpes.fr

☎ 04 76 28 46 02

Service formation continue et apprentissage IUT2 :

✉ iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

☎ 04 76 28 46 37

+ d'infos



Les + de l'IUT2

- L'appartenance à l'Université Grenoble Alpes
- Des espaces de travail performants : salles de créativité, salles informatiques Linux et Windows, laboratoires de langue
- Des formations reconnues par les employeurs du territoire
- Une préparation à la recherche d'un contrat d'alternance
- Des mises en relation avec les entreprises partenaires